**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 3 (1908)

**Heft:** 107

**Artikel:** Lettre patoise

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-257510

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

quelles ils sont spécialement destinés, tandis que le fumier végéto-animul fait sentir ses effets, si variés pendant cinq ou six années sur les cultures, de la rotation, quelles

qu'elles soient.

Un point qui doit préoccuper le laboureur, c'est que, dans les champs, la fumure doit être égale pertout et qu'il faut y veiller dès l'opération du chargement du fumier à la ferme. Trop souvent, on transporte séparément la partie supérieure du tas qui est pailleuse, la partie moyenne composée du fumier décomposé et enfin la base du tas, vulgairement appelée « beurre noir ». Il faut attaquer le tas par tranches verticales et non par tranches horizontales; de cette façon, les différentee parties du champ seront uniformément traitées et recevront la mème fumure.

Lorsque le charretier arrive sur le champ, il sait si celui ci doit recevoir une famure faible soit 20,000 kilos à l'hectare, une fumure moyenne 30,000 kilos ou une famure forte, 40 à 50,000 kilos et former en conséquence de sept mètres en sept mètres des

tas appelés . famerons ».

Il est indispensable de pratiquer l'épandage aussilôt que le temps le permet. Combien de fois cependant ne voit on pas les fumerons séjourner sur un champ depuis janvier jusqu'en avril, lavés par les pluies et le dégel, ayant perdu une grande partie de leur azote, qui s'infiltre dans le sol et le fume trop fortement à l'endroit du tas au détriment des surfaces voisines, qui ne recevront alors qu'un fumier pailleux, dépourvu de ses principa x éléments fertilisants.

L'épandage du fumier se fait à la fourche le plus uniformément possible.

Les terres sabonneuses et calcaires sont celles qui absorbent le plus de fumier; cela tient à ce que leurs propriétés absorbantes sont faibles, à ce que l'azole s'y nitrifie facilement, et que par suite les eaux pluviales l'entraînent. Le mieux est de recourir à des fumures faibles, mais fréquemment répétées.

Même observation pour les terres calcai-

res proprement dites.

Dans les terres de défrichement, terres de landes, de bruyères, de tourbe généralement désignées sous le nom de « terres acides » la décomposition de la matière organique est extrêmement lente par suite de manque de calcaire; aussi, le fumier ne produira bien et rapidement son effet actif que par un apport de chaux qui activera la décomposition chimique et la nitrification.

Dans la terre argileuse le fumier ne se décompose aussi lentement et ne produit son effet si la terre est très compacte, au bout d'un an, mais elle est alors énergique et la compacité est ameublie aussi parfaitement que possiblle. A cause de ce délai dans l'action, le cultivateur prendra en conséquence ses dispositions pour la préparation de son sol. En ce cas, il faut préférer les fumiers frais et longs, qui, à cause de leur texture fibreuse, conviennent mieux que les fumiers courts et déjà fermentés.

Jean d'Araules, Professeur d'Agriculture.

# Les Fantaisies d'Edison

Dans un livre récemment paru, « Soixante ans de la vie d'un inventeur », M. F. A. Jones, raconte les découvertes et les gaietés de M. Edison, Car Edison est un homme gai :

Quant il eut découvert le phonographe, il tint d'abord ce prodige secret (que n'a-til continué!) et avant de le livrer au public s'en servit pour faire des farces à ses amis. L'une des meilleur est celle-ci : Un soir qu'il avait que lques hôles, el'un d'enx se retire dans sa chambre et, au moment de se mettre au lit, entend ces mots, dits d'une voix sépulcrale » Onze heures, encore une heure!... » L'homme justement inquiet passe en revue toute la chambre, regarde sous les meubles, interroge les armoires, puis, ne trouvant rien. sinit par se coucher.

Muis le sommeil fuit sa paupière ; le temps passe, douze coups tintent à l'horloge de bronze et la voix d'ombre retentit de nouveau : « Minuit! dit elle, prépare toi à la mort. »! Cette fois, l'hôte épouvanté saute à bas de son lit et se réfugie dans le corridor où l'illustre inventeur, qui le guetrait lui explique en riant que c'est une plaisanterie et qu'il ne faut pas se frapper. M. E li-

son a le sourire.

Il n'est cependant pas l'auteur de toutes les facéties ni de toutes les inventions qu'on se plait à lui prêter. Un journal s'avisa une fois, d'attribuerau sorcier Mnngo Park, une découverte qui, disait-il, surpassait toutes les aurtes. Il s'agissait d'une chemise q i pouvsit durer une année, étant composée de 365 pellicules qu'on effeuillait chaque matin. On sait qu'en Amérique la lingerie et le blanchissage sont deux choses hors de prix.

Reproduite par 500 journaux, acceptée de confiance par 500.000 lecteurs. la nouvelle fit pleuvoir chez Edison un déluge de questions et de commandes. Beaucoup de correspondants avaient chargé leurs lettre afin d'être plus tôt et plus sûrement servis. La presse du monde entier, copiant celle d'Amérique, il vint de tous pays des propositions de courtiers, déposants, agents représentants, industriels et commis voyageurs. Il y eut jusq t'à des Chinois, pour réclamer la précieuse chemise.

Et ce fut une déception mondiale quand on sut qu'elle n'existait point. M. Edison n'a pas encore trouvé la chemise inamovible. Le phonographe demeure son plus beau titre de gloire. C'est beaucoup » dit Candite — « Beaucoup trop », dit Martin.

# 

# Etat civil

DE

#### PORRENTRUY

Mois de décembre 1907

#### Naissances.

Du 3. Monnin, fils mort-né de Jean Baptiste, industriel, de Bassecourt, et de Maria née Fattet. —Du 4. Cuenat Marguerite-Hermance-Mathilde, fille de Henri, fondé de pouvoir à la Banque populaire, de Cœuve, et de Cécile née Vallet. — Du 4. Favrot Ernest-Paul-Alexandre, fils de Alexandre, prof sseur, de Porrentruy, et de Camille née Favrot. — Du 4. Hartmann Emile-Joseph, fils de Léon, manœuvre aux C. F. F., de Epiquerez, et de Caroline née Desbœufs. — Du 7. Rau Marcelle, fille de Charles. mécanicien, de Zurich, et de Joséphine-Thérèse née Bohrer. — Du 9. Walzer Juliette, fille de Clément, fabricant de cadrans, de Fontenais, et de Alvina-Berthe née Choulat. — Du 10. Tissot Hermine-Marie-Louise, fille de Ulysse, horloger, de la Ferrière, et de Cécile-Marie née Taillard. — Du 10. Adam Abel-Albert, fils de Abel, employé

aux C. F. F., de Cornol, et de Marie-Joséphine née Minder. — Du 13 Chapuis Marie-Joseph-Laure, fille de Paul, notaire, de Porrentruy, et de Thérèse née Widolf. — Du 22. Arnaboldi Jules-Samuel, fils de Joseph-Edouard, domestique, de Albate, Côme (Italie), et de Marie-Amélie-Fanny née Oeuvray. — Du 25. Crelier Juliette-Adrienne-Berthe, fille de Léon, employé aux C. F. F., de Bure, et de Marthe née Juillerat. — Du 25, Meier Charles, fils de Rodolphe, employé oux C. F. F., de Mattstetten, et de Elisa née Revelly. — Du 26. Mouche Léon, fils de Joseph, notaire, de Miécourt, et de Marie Salomon née Vallat. — Du 28. Corbat Marcel-Emile-Fernand, fils de Fernand, horloger, de Bonfol, et de Marie née Hinderholtz. — Du 30. Vallat Emma-Louise, fille de Emile, employé de commerce, de Bure, et de Marie née Rottet.

#### Mariages.

Du 7. Clerc Joseph, vacher, de Ottendorf, et Theurillat Léa, servante, de Bourrignon. — Du 16 Georgy Adolphe, manœuvre, de Epiquerez et Louvet Marie née Marti, horlogère, de Cernnay, Doubs, France. — Du 30. Bouele Adrien, mécanicien, de Courgenay, et Saner Adèle, horlogère polisseuse, de Alle.

#### Décès.

Du 10. Hager François, serrurier, de Porrentruy, né en 1840. — Du 15. Galli Anna née Chilotti, ménagère, de Solarolo-Rainerio, province de Crémone, Italie, née en 1845. — Du 16. Girardat Joseph, brasseur, de Boncourt, né en 1865. — Du 18. Babey Clarisse née Sacquard, de Grandfontaine, née en 1843. — Du 20. Fady Octavie née Vurpillat, aubergiste, de Besançon, née en 1836. — Du 27. Frossard Constant, remonteur, de Montvoie, commune d'Ocourt, né en 1868. — Dn 28 Bouellat François, ancien fabricant d'horlogerie, de Courtelevant, né en 1841. — Du 29. Barré Georges, horloger, de Faverois, né en 1863.

# 选选选选选选选选选选选选 LETTRE PATOISE

# Les doues monuieres

L'atre dioé don tschairtons étin en train de déchandre des sais de fairenne de Laufon de dechu lai voiture pou les poetschai en lai belandchrie de not véjin. Ai l'aivio quasi fiui, ai n'y reschtai pu qu'in sai. Pressie d'allai boire in tschâvé, siu qu'était chu lai voiture prend le sai poi le fond ai peu le léche tschoire to d'in co chu l'épale de son camerade. Stu ci crai en saisi l'ouver ture, mais elle se détaitche en lang iint lai fairenne chu doues belles daimes que persint droit din ci moment li en reveniaint da enne mâsse de deu, véti dain des belles ro. bes en soue noire. Ai reciennent c't'avalan. che de fairenne chu le nai, dain le co ai pe jusque dain yos poches.

Stu qu'était lai câse de ste pieudje de fairenne ne poyaipe se teni de rire. Stu qu'aivai le sai chu le dos ne poyaipe teni ci sai, de fouche qu'ai riai. Ces daimes se botenne achi ai rire ai peu enne rotte de djens qu'airivenne pai li, dain in vire tai main.

Que menque ces daimes aivin achi de lai fairenne dain les euyes, ai faié les remoinai a l'ôta. Stu que les remoinai fesai lai grimaice, mais elle n'étai pe chi peute que c'té que fesenne les hannes de ces daimes, tiain ai les voyenne dain in chi bé l'état.

Ci voye farçou.

### 

Editeur-imprimeur, G. Moritz, gérant.